

Vendredi, 14<sup>e</sup> Mars, 1800.

**C**ONFORMEMENT à l'ordre, la Chambre a procédé à prendre en considération la motion faite par Mr. *Planté*, Mercredi dernier, savoir, " que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre, pour aviser les moyens les plus convenables de s'enquérir des droits et prétentions que cette Province peut avoir sur le Collège de *Québec* et sur les biens y annexés."

La lecture du message de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de Mercredi dernier, relatif à cet objet, ayant été demandée,

Le dit message a été lu en conséquence.

Débats sont survenus, et la question ayant été mise sur la motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ont été pris comme suit, savoir :

Pour,

Messieurs *Begin, Bernier, Tetù, Dorion, Menut, De Lanaudiere, Dunière, Martineau, Berthelot, Fisher, Taché, Perinault, B. Panet, Paquet, Bedard, Dumas, Montour, De Rocheblave, Craigie, Planté, T. Coffin* et *Huot*.

Contre,

M. le *Solliciteur Général*, Messieurs *Black, Lees, Young* et *Grant*.

Majorité de dix sept pour l'affirmative.

**RESOLU**, que cette Chambre se forme maintenant en Comité de toute la Chambre, pour aviser les moyens les plus convenables de s'enquérir des droits et prétentions que cette Province peut avoir sur le Collège de *Québec* et sur les biens y annexés.

En conséquence la Chambre s'est formée en Comité.

Mr. l'Orateur a laissé la chaire.

Mr. *Fisher* a pris la chaire du Comité ;

Mr. l'Orateur a repris la chaire.

Et Mr. *Fisher* a fait rapport, que le Comité avoit fait quelques progrès, et lui avoit enjoint de demander permission de siéger de nouveau demain.

Et la question étant mise,

Le Comité aura-t-il la permission de siéger de nouveau ?

La Chambre s'est divisée,

Pour = 21

Contre 6

Et y ayant une majorité de 15 pour l'affirmative,

**ORDONNE**,